

Document de plaidoyer

Maintenir la cohésion sociale, préserver les acquis du développement local dans l'espace CEDEAO : l'appel du Dendi Ganda

Le Dendi Ganda est un espace transfrontalier couvrant environ 25.019 km² qui est situé à cheval entre le Bénin, le Niger et le Nigéria. Sa population est estimée à un million huit cents trente mille trois cents soixante-trois (1.830.363) habitants en 2021¹. Cet espace regroupant actuellement douze communes dont 6 du Niger (Gaya, Tanda, Tounouga, Bengou, Bana et Yelou), 4 du Nigeria (Kamba, Kangiwa, Suru et Bagudo) et 2 du Bénin (Malanville et Karimama) est une zone de forte intégration impulsée à partir du triangle Gaya (Niger)-Kamba (Nigeria)-Malanville (Bénin). Grâce à l'action conjuguée de plusieurs acteurs dont l'UEMOA/CEDEAO, les autorités nationales et les collectivités frontalières des 3 pays (Niger, Bénin, Nigéria), des projets de développement tels que le PACT-Niger, le PCTL, entre autres, le Dendi Ganda est un espace prometteur de coopération transfrontalière étroite, cimentée par les liens historiques, socioculturels, économiques, etc. Les récentes évolutions de la situation socio-politique du Niger avec son corolaire de sanctions permet d'observer à partir de cet espace à quel point la crise pourrait contribuer à déstructurer plusieurs décennies d'engagement et d'investissement des communautés et des institutions au profit des citoyens de l'espace UEMOA/CEDEAO.

L'appel du Dendi Ganda pour un sursaut en faveur des communautés de notre espace est un cri de cœur des élus locaux, de leaders d'opinion, de personnalités morales et religieuses venant du Niger, du Bénin, du Nigéria, du Burkina Faso et tous convaincus que cette crise au Niger ne peut pas être la fin, mais doit constituer un fort moment d'introspection pour un mieux-être de nos communautés, de nos États et de notre espace. En attendant, il y a des acquis à préserver.

¹ PCTL, Des infrastructures pour fluidifier les échanges dans le Dendi Ganda. Le fleuve comme trait d'union transfrontalier, Plaque n° 6, p. 2 ; et Coopération transfrontalière : Espace Dendi Ganda-une communauté de destin au cœur de l'Afrique de l'Ouest, p2.

Contexte et justification

Le renversement du Président nigérien Mohamed Bazoum par l'armée, à mi-parcours de son mandat, le 26 juillet 2023 a immédiatement été suivi par l'adoption de sanctions fortes par la Communauté Economique des Etat de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors de son cinquante et unième sommet des chefs d'Etats tenu le 30 juillet à Abuja au Nigeria. Ces sanctions comprennent entre autres :

- Ω « la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Niger » ;
- Ω « la suspension de toutes les transactions commerciales et financières » ;
- Ω « le gel des avoirs du Niger dans les Banques centrales de la CEDEAO et dans les banques commerciales » ;
- Ω « la suspension de toute formes d'assistance et de transactions financières en faveur du Niger par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ».

A ces fortes sanctions, par ailleurs déjà infligées au Mali en janvier 2022, la CEDEAO brandit le spectre d'une intervention armée qui serait « l'ultime recours » afin de rétablir le président déchu. Cette menace assortie d'un délai n'est pas encore activée, mais l'organisation assure disposer d'un plan d'attaque.

Cette situation est très préoccupante au regard de la situation fort stratégique du Niger et du contexte de fragilité politique qui caractérise la sous-région avec les transitions en cours au Burkina Faso, en Guinée et au Mali ainsi que les tensions politiques au Sénégal. Une intervention militaire au Niger aurait non seulement pour conséquence de mettre en péril de nombreuses vies humaines, mais surtout d'installer la sous-région dans un chaos indescriptible au regard de l'inflation prévisible de la menace terroriste ambiante et à peine contenue.

Compte tenu de ces éléments, il est capital et itératif de construire et de soutenir le dialogue à tous les niveaux comme solution de sortie de crise. C'est dans ce sens que s'adresse aux différentes autorités étatiques et communautaires de la sous-région le présent plaidoyer du Cadre de Concertation Transfrontalière locale (CCT) Dendi Ganda réunissant les élus locaux, les syndicats de commerçants et transporteurs, les chefs coutumiers traditionnels et religieux et les réseaux d'associations et groupements de producteurs frontaliers du Bénin, du Niger et du Nigeria.

1. Nous appelons vivement nos États et nos institutions sous-régionales à exclure toute intervention militaire et à minimiser les effets néfastes des sanctions sur les populations

L'objectif principal de ce plaidoyer d'amener les autorités étatiques et communautaires de la CEDEAO à éviter une intervention militaire comme solution de sortie de la crise consécutive au coup d'Etat du 26 juillet 2023 au Niger. Quels que puissent être les niveaux de préparation, les techniques d'intervention et les précautions envisagées, une telle option ne peut qu'envenimer la situation et déboucher inéluctablement sur le chaos sous-régional. Le plaidoyer vise également à inviter à préserver l'intégration déjà forte entre les peuples et, en particulier, les populations vivant dans les régions frontalières qui sont les premières victimes des mesures draconiennes édictées par la CEDEAO. Il s'agit donc en amont d'éviter une intervention militaire et en aval de préserver les dynamiques d'intégration transfrontalière locale en cours par la minimisation des effets des sanctions à l'égard des populations en générale et celles vivant dans les régions frontalières en particulier.

2. Nous invitons tous les acteurs à sauvegarder les dynamiques d'intégration locale déjà fortes dans les espaces transfrontaliers de la CEDEAO et de l'UEMOA

Le Niger entretient des relations d'intégration très fortes avec ses voisins au niveau des frontières. Que soit au niveau du Liptako-Gourma, aujourd'hui appelé « zones des Trois frontières » (Burkina Faso-Mali-Niger) ou de la « zone K2M : Kano-Katsina-Maradi » (entre le Nigeria et le Niger) ou encore de l'« espace Dendi-Ganda (frontière Bénin – Niger – Nigeria). Au-delà de l'exemple des frontières du Niger, la dynamique des pays frontières est une réalité qui pré existaient à l'avènement des États africains. Malgré les frontières formelles des États nations les communautés humaines de base, de part et d'autre, conservent jalousement leurs us et coutumes, leurs liens légendaires, leurs alliances tentaculaires et entendent les valoriser au profit d'un développement qui ne les abîme pas. Fort heureusement, les institutions communautaires sous régionales et régionales d'intégration les y accompagnent. Des initiatives locales de co-développement réussies foisonnent et font le bonheur et la fierté des populations. Font partir de cela les dynamiques SKBO, LIPTAKO GOURMAND, DENDI GANDA, etc. Grâce aux États et partenaires au développement, des centaines de milliards² ont déjà été investis et les résultats améliorent le quotidien des populations. Ces initiatives contribuent à corriger le déséquilibre que les États ont créé entre les grandes agglomérations et les périphéries proches des frontières.

²Voire annexe 1 le tableau des structures, projets, institutions et organismes interviennent dans divers secteurs de développement dans l'espace Dendi Ganda.

En nous recentrant sur la zone frontalière Niger-Bénin-Nigéria, les initiatives d'intégration dans cet espace sont structurées autour du Cadre de Concertation Transfrontalier de l'espace Dendi Ganda (CCT-Dendi Ganda) mis en place en juillet 2016. Depuis cette date, d'importants projets d'intégration sont mis en œuvre de part et d'autre des frontières. Mieux, la Coopération suisse présente au Bénin et au Niger à travers les Buco s'est engagée à accompagner les dynamiques enclenchées autour du CCT-Dendi Ganda. L'UEMOA a intégré l'espace Dendi Ganda dans la mise en œuvre de son ambitieux programme de coopération transfrontalière locale (PCTL) dont la phase 2 est dotée d'un budget de 10,770 milliards de francs CFA. L'élaboration du Schéma d'aménagement transfrontalier intégré (SATI) de l'espace Dendi Ganda et du processus de socialisation qui l'accompagne, notamment autour du fleuve Niger a renforcé les dynamiques déjà présentées et ouvert des perspectives nouvelles très intéressantes pour le développement de la zone. Plusieurs projets d'investissements communautaires sont prévus soit à partir des niveaux pays dans une dynamique de construction de synergies d'intégration soit au niveau communautaire (PCTL) et autres. De nombreuses activités socioculturelles sont revivifiées ou initiées pour renforcer les liens des peuples de cet espace Dendi Ganda.

Une intervention militaire va perturber, voire mettre fin à ces interventions et, surtout, va paralyser les initiatives fortes d'intégration déjà présentes dans la zone avec l'instrumentalisation des frontières que les populations ont déjà réussi à dompter et à en minimiser les effets dans le cadre de leurs interactions transfrontalières.

Il y a tout lieu de privilégier donc la réalité locale de forte intégration des communautés et des acteurs du développement en recherchant la solution de la crise au niveau diplomatique.

3. Nous interpellons les acteurs étatiques à maintenir les relations de bonne collaboration entre les administrations étatiques de part et d'autre des frontières

La formalisation institutionnelle du Cadre de Concertation Transfrontalier (CCT) Dendi Ganda en 2016 a été le fruit de la collaboration active entre les administrations étatiques du Niger, du Bénin et du Nigeria pour renforcer une dynamique locale préexistante à la pénétration coloniale et qui a survécu aux cloisonnements imposés par l'instauration des frontières dans cet espace. Si le CCT Dendi Ganda s'est révélé un creuset d'amélioration et d'harmonisation des relations entre les Etats du Niger, du Bénin et du Nigeria, il s'avère nécessaire de sauvegarder ces relations de bonne collaboration et non orchestrer la déflagration de la situation par une intervention militaire et l'application de sanctions qui asphyxient les populations de part et d'autre des frontières.

A titre illustratif des perturbations que génèrent les sanctions économiques et financières et les menaces d'intervention militaire de la CEDEAO dans les relations entre les administrations étatiques du Bénin et du Niger, nous citerons quelques exemples :

- seulement le 09 mai 2023 à Cotonou, les gouvernements du Bénin et du Niger appuyés par les bureaux des Nations Unies au Niger et au Bénin ont, au cours d'une première réunion du Comité de pilotage, lancé officiellement le « Projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles » pour faire face à la multiplication des facteurs de conflit dans la zone frontalière entre les deux pays en proie à une insécurité croissante³. Cette zone frontalière étant caractérisée par la coexistence de facteurs de fragilité endogènes (liés à sa situation périphérique avec pour conséquence une moins forte présence étatique et une plus faible accessibilité des opportunités) et exogènes. Moins de 3 mois après, les décisions de sanctions du Niger par la CEDEAO le 30 juillet 2023, viennent porter un coup d'arrêt à la collaboration entre les deux administrations pour mettre en œuvre cette initiative visant la sécurisation de la zone frontalière ;
- le 23 juillet 2019, les ministres des affaires étrangères du Niger et du Bénin ont paraphé à Cotonou un Accord de coopération transfrontalière visant à renforcer et à développer les rapports de bon voisinage entre collectivités ou autorités territoriales relevant des deux ou plusieurs Etats. Selon les parties à cet accord, l'un des principes de base de la coopération transfrontalière est de créer des liens et des relations contractuelles dans des régions frontalières afin que des solutions communes à des problèmes communs puissent être trouvées⁴ ;
- les administrations du Bénin et du Niger coopèrent fréquemment depuis plusieurs décennies sur les problèmes de santé des communautés de part et d'autre de leur frontière, comme l'illustre la « Réunion transfrontalière entre le Niger et le Bénin à Malanville au Bénin dans le cadre de la riposte au cas de poliovirus de type 2 » en février 2020 pour planifier l'organisation d'une riposte vaccinale synchronisée entre les deux pays dont le premier passage a été prévu du 28 février au 1er mars 2020 et le second du 13 au 15 mars 2020, montrant ainsi que la réussite de cette riposte synchronisée a dépendu des mécanismes de collaboration mis en place par les administrations étatiques pour vacciner les populations cibles de part et d'autre des frontières⁵ ;
- en mai 2022, le Niger et le Bénin s'étaient engagés dans des échanges relatifs à la mise en place d'un cadre d'élaboration d'un accord de subvention d'envergure

³ <https://www.undp.org/fr/benin/communiqués/le-benin-et-le-niger-s'unissent-pour-le-renforcement-de-la-securite-communautaire-et-la-prevention-des-conflits-transfrontaliers>.

⁴ <http://www.diplomatie.gouv.ne/index.php/le-ministere/actualites/227-signature-d-un-accord-de-cooperation-entre-le-niger-et-le-benin>

⁵ <https://www.afro.who.int/fr/news/reunion-transfrontaliere-entre-le-niger-et-le-benin-malanville-au-benin-dans-le-cadre-de-la-riposte-au-cas-de-poliovirus-de-type-2>.

- régionale destiné à réduire le coût du transport le long du corridor routier reliant le Port de Cotonou et la capitale du Niger, Niamey, avec l'appui du programme américain Millénum Challenge Corporation (MCC)⁶ ;
- en vue de la sécurisation des frontières, les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Bénin et du Niger, organisaient régulièrement des partages de renseignements et des patrouilles conjointes pour réduire la criminalité dans ces zones.

Ces exemples illustratifs concrets pris entre autres montrent l'importance stratégique des relations entre les administrations étatiques de part et d'autre des frontières dans tous les domaines, englobant la sécurité, la santé, le transport routier, la culture, etc. Si les sanctions de la CEDEAO contre le Niger, mises en application par le Bénin ne sont pas très vite levées et des mesures de correction des impacts recherchées, on court droit vers l'effondrement de la collaboration entre les administrations étatiques laborieusement et progressivement mise en place depuis des décennies. Cette crise, si elle n'est pas vite contenue et résorbée, porte les germes de la méfiance, la suspicion, la défiance entre les administrations étatiques de part et d'autre des frontières et par conséquent impactera durablement la fourniture des services publics, le vivre ensemble des communautés locales transfrontalières, voire l'effondrement des Etats.

4. Nous recommandons ardemment la réouverture des postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Malanville afin de minimiser les effets des sanctions

Que ce soit à Cotonou la capitale économique du Bénin ou à Malanville sa ville frontalière avec le Niger, que ce soit à Niamey la capitale du Niger ou à Gaya sa ville frontalière avec le Bénin, que ce soit à Abuja la capitale du Nigeria ou à Kamba sa région frontalière avec le Niger, les plaintes et les cris de détresses des populations sont les mêmes, suite à la mise en œuvre des sanctions décidées par la CEDEAO contre le Niger. Ces sanctions, loin de ne concerner que les nigériens, touchent durement les communautés du fait de l'entrave à la libre circulation des personnes et des biens si chère d'ailleurs à la CEDEAO elle-même.

Dans un débat sur une des radios locales à propos des sanctions de la CEDEAO contre le Niger, un père de famille béninois s'est écrié en ces termes :

« Ma fille mène ses activités commerciales dans le marché de Gaya. Avec la mesure de fermeture des frontières, c'est un coup dur porté à ses activités comme à celles de milliers de femmes et d'hommes commerçants. Ma fille pratique le marché de

⁶ <https://mcabenin2.bj/communiqué/show/renforcement-de-la-collaboration-en-afrique-de-louest-des-progres-vers-la-signature-daccords-de-subvention-entre-les-etats-unis-le-benin-et-le-niger-pour-le-developpement-transfrontalier>

Gaya mais rentre fréquemment à Malanville et à Cotonou. Surprise par la fermeture de la frontière entre Malanville et Gaya, elle a dû prendre la pirogue comme moyen de transport sur le fleuve Niger pour regagner difficilement Malanville. La grande sollicitation de ce moyen de transport du fait de la fermeture de la frontière a déjà provoqué la noyade d'un passant, selon son récit. C'est la catastrophe ce qui est en cours là» (fin de citation).

Dans sa parution du 18 août 2023, le journal béninois **Le Canard du Nord** a donné la parole à Gado GUIDAMI Maire de la commune de Malanville et président en exercice du Cadre de Concertation Transfrontalier (CCT) Dendi Ganda qui exprime ses regrets liés à la mise en vigueur des sanctions de la CEDEAO contre le Niger en ces termes :

« Les activités de notre cadre de concertation sont au ralenti. Des projets sont suspendus. La circulation des personnes et des biens dans notre espace est hypothéquée. A Malanville, nous avons des milliers de camions alignés sur plus de 25 km, de Malanville à Guéné avec des vivres et beaucoup d'autres produits périssables. Notre marché international fréquenté par les commerçants des autres communes membres du Dendi Ganda s'anime difficilement⁷. Le recouvrement des taxes de développement local est en baisse et l'insécurité devient grandissante ».

La crise ouverte par les sanctions de la CEDEAO contre le Niger se profile comme une saison d'amertumes et de psychose pour les communautés confrontées au blocus des frontières. L'espoir exprimé par Gado GUIDAMI, président en exercice du CCT Dendi Ganda est que cette crise qui met brusquement en difficulté les populations de tous les côtés des frontières connaisse vite une fin pour le bonheur de tous.

5. Nous défendons le principe d'une préservation des activités socio-économiques locales véritable source de survie des populations au quotidien⁸

Dans le déploiement de ses actions, le CCT Dendi Ganda a réalisé, avec l'appui des partenaires et l'engagement des acteurs locaux et étatiques, des études de base qui ont fait un état des lieux de l'organisation du territoire Dendi, les dynamiques d'acteurs évoluant sur le territoire à travers leurs rapports de production des biens et services. En matière d'économie locale, la structuration de l'espace du Dendi Gand montre des marchés ou

⁷ Selon les données de la Mairie de Malanville, 20 993 sacs en moyenne de produits, toutes catégories confondues, transitent par le Marché international de Malanville (MIM) par semaine, d'où le volume annuel de 1 091 649 sacs. Les exportations vers le Niger s'élèvent à 291 673 sacs, ce qui représente un peu moins du tiers des exportations totales annuelles du MIM, soit en moyenne 5600 sacs par semaine.

⁸ Selon certaines sources citées par la télévision France 24, les estimations des transactions des produits vivriers à Malanville s'élèvent à environ Dix (10) milliards de francs CFA par an.

zones qui se sont spécialisés plus ou moins fortement dans la production et la circulation des biens et services de part et d'autre des frontières. Pour ne parler que du triangle intercités que constitue les villes de Gaya-Malanville-Kamba, on observe que le grand marché de Malanville se présente comme un pôle de regroupement céréalier d'où partent les produits vivriers vers les localités de Gaya, Kamba et bien au-delà vers l'intérieur et l'extérieur des pays frontaliers. L'industrialisation plus ou moins avancée du Nigeria génère à travers la localité frontalière de Kamba vers Gaya et Malanville de nombreux produits manufacturiers. Et Gaya se positionne dans ce triangle comme un pôle de production et de fourniture de bétails aux autres localités transfrontalières.

Cette description schématique de l'organisation territoriale de l'économie locale montre à suffisance les interactions économiques entre le Niger, le Bénin et le Nigeria dans l'espace du Dendi Ganda. Les sanctions de la CEDEAO contre le Niger qui sont rigidelement mises en application par le Bénin et le Nigeria posent une entrave sérieuse à l'activité économique locale transfrontalière, mettant ainsi en difficulté tous les acteurs de la chaîne de transport et de l'approvisionnement, et compromet durablement les activités commerciales et économiques, les emplois et le bien-être des communautés. Que les décideurs étatiques et communautaires de la CEDEAO et de l'UEMO suspendent les sanctions décidées contre le Niger et relancent la circulation des personnes et des biens est une porte de sortie de crise pour sauvegarder l'économie locale dans l'espace Dendi Ganda et au-delà des zones frontalières.

De toutes les considérations qui précèdent, il apparaît que sanctionner le Niger c'est :

- Ω sanctionner immédiatement les populations frontalières sur tous les plans, que ce soit économique, sanitaire, sécuritaire, la cohésion sociale, etc. ;
- Ω multiplier les risques de développement du terrorisme dont les instigateurs et bras agissants auront compris davantage que les Forces de défense et de sécurité (FDS) des pays riverains ne pourront plus collaborer ensemble de sitôt puisqu'elles se seront engagées dans des opérations de confrontations militaires meurtrières les unes contre les autres ;
- Ω la mise à terre des mécanismes de régulation (de la vie institutionnelle, économique, sociale) et de règlement des différends à plusieurs niveaux (économique, sociale, sécuritaire, etc.).

Pour toutes ces raisons, nous, élus communaux et locaux, syndicats de transporteurs et commerçants, chefs coutumiers traditionnels et autorités religieuses et réseaux d'associations d'hommes, de femmes et de jeunesse et de groupements de producteurs, ne saurions restés indifférents à la crise ouverte par la CEDEAO du fait des sanctions contre le Niger et la mise en branle du spectre d'une intervention militaire en préparation.

6. Recommandations

Nous, élus locaux et leurs faitières (CCT-Dendi Ganda) recommandons que les Etats de la CEDEAO préservent les liens séculaires de fraternité entre les peuples de la sous-région, maintiennent la paix et le vivre ensemble qui régnaient ;

nous chefs et notabilités coutumières et religieuses, garants des valeurs morales et spirituelles des communautés, recommandons la préservation de la cohésion sociale dans nos communautés par l'arrêt de toutes les initiatives de sanctions contre le Niger et de préparatifs d'intervention armée ;

nous société civile (réseaux d'associations et de groupements de producteurs) de l'espace Dendi Ganda, recommandons la préservation de la paix dans nos communautés transfrontalières déjà assez troublées par l'insécurité ambiante et rampante ;

nous opérateurs et acteurs économiques des transports et du commerce recommandons d'éviter l'effondrement de l'économie locale dans cet espace du Dendi Ganda grenier d'approvisionnement de la sous-région.

7. Interpellation

Nous, élus locaux et faitières du CCT Dendi Ganda, chefs coutumiers et notabilités traditionnelles et chefs religieux, réseaux d'associations et groupements de producteurs, opérateurs et acteurs économiques des transports et du commerce, interpellons les autorités politiques et militaires au plus haut niveau des Etats et de la CEDEAO dont relève l'espace Dendi Ganda, à prendre en compte comme priorité la préservation de la paix et des dynamiques locales de construction du vivre ensemble plus que toutes autres considérations.

Fait à Malanville le 23 Août 2023

Ont signé :

Autorités communales de l'espace Dendi Ganda

Le Président


GADO Guidami

Annexe 1

Tableau 1 : Structures, projets, institutions et organismes interviennent dans divers secteurs de développement dans l'espace Dendi Ganda

Zone supra nationale	Nom des projets et institution	Domaines d'intervention
Dendi-ganda	<p>MCC-MCA Praps Banque Mondiale SWISS Contact/PAPI, UEMOA, AFD, BANQUE MONDIALE (PAC3) PASEL7, PGRC-DU, PNUD, PACT, GIZ, ENABEL, AREN, PCLT, APSS, RBM, UDOPER, UCOPER, FUCOPRI, UAPER, FNEN DADDO, MIYETI ALLAH, AFRICAN PARK NETWORK PUGEMU : Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain VNG Internationale, Care Bénin-Togo etc. DERANA avec la Coopération Suisse DEDRAS-ONG avec la fondation ERIKS PARTNER DEVELOPMENT (Suède). UNFPA Coopération Suisse : PHRASEA, PEAJ, PACT CFERA Coopération Luxembourgeoise (Lux Dev), OIM, GIZ Cooperation Belge (PASS/ENABEL, PRADEL FBR).</p>	<p>Aménagements hydro agricole, irrigation, aménagement pastoraux Aménagements hydro agricole, irrigation, Augmentation de la production agricole Multisectoriels aménagement pastoraux aménagement Formation professionnelle Hydraulique rurale les secteurs de développement pastoraux Eau et Assainissement Périphérie du parc W Filière riz Valorisation du tourisme Protection de la faune et de la flore Eau et Assainissement Education Paix et Sécurité Sécurité Sécurité alimentaire</p>